**Chemins de photos 2021  
*Candidatures, contact, demande de renseignements complémentaires,*Uniquement par courriel:**[**karine@cheminsdephotos.com**](mailto:karine@cheminsdephotos.com) **(Karine Bossavy : Direction artistique et programmation, pour vos photos, vos séries, le catalogue…)**[**d119@cheminsdephotos.com**](mailto:d119@cheminsdephotos.com) **(Guy Catalo : Coordination générale, le site internet, les conventions, adhésions, toute question d’ordre général… )**

**Vous serez informé·es par retour automatique** du transfert, de la bonne réception de votre propositions de candidature.  
Si votre série est sélectionnée pour les expos en plein-air, la D119 édite la série à ses frais sur supports d’extérieur bâches ou PVC dans des formats variables. (80x120 ou 60x80, 80x80, 60x60 ou 180x180 plus grand éventuellement.  
**Complément du dossier qui vous sera demandé dans tous les cas 1, 2, 3:**  
- Convention remplie et signée.  
- Le chèque d’adhésion obligatoire pour exposer, de 15€ à l’ordre de l’association d119.  
- Nous vous enverrons les éléments complémentaires (fiche technique, convention, règlement à partir du mois de janvier pour confirmer votre participation.

**1 - Modalités d’envoi des candidatures pour sélection   
par le jury des expositions en plein-air:  
Date limite IMPÉRATIVE ! 30 novembre 2020   
(Réponse fin décembre)**

La sélection est ouverte à toute personne ou collectif désirant participer sous réserve d’arrivée du dossier complet avant **le 30 novembre 2020**, **délai de rigueur**   
  
**Aucune restriction de style, de procédé, de format de traitement artistique du sujet.  
Une réelle démarche d’auteur est requise.**Si votre projet n’est pas complètement terminé fin novembre, contacter Karine pour vérifier la possibilité de candidature.

**Le dossier de candidature se compose de :**- fiche de candidature remplie et signée mentionnant en outre le titre exact de la série. (A télécharger sur le site internet et à renvoyer par internet avec votre transfert.  
- votre série de photos 12 minimum; **1920px dans la plus grande dimension et 500Ko maximum, si possible en NRGB,** cohérente au regard du thème.   
**Pas de signature sur les photos, anonymat préservé**. **Pas de PDF. Titre et Numéro seulement sous la photo, pas de nom.**  
- la photo pour le catalogue **en 300dpi nommée avec votre nom et votre titre de série.**  
- le commentaire français, anglais, espagnol sous format text ou docx. (**Pas de PDF**, 400 signes minimum, 900 signes maximum pour chaque langue, espaces compris) avec vos cordonnées complètes (géographiques et internet).

**Envois des dossiers UNIQUEMENT par transfert de fichiers lourds (We transfer ou autres) aux deux adresses :** [**karine@cheminsdephotos.com**](mailto:karine@cheminsdephotos.com) **et** [**d119@cheminsdephotos.com**](mailto:d119@cheminsdephotos.com) ***Les envois à copier sur votre site internet, le Cloud ou en PJ de courriel seront refusés.***

**2 – I LOVE (village)** à préciser  
1 ou plusieurs photographes et 1 village.   
**Vous proposez un projet que vous réalisez durant l’année avant le 30 mars 2021.**Description du projet / 20 lignes maximum  
Votre biographie et book, portfolios en PDF ou sur internet. (adresse)

Edition par D119 de la série proposée, dimension, quantité, support à négocier selon le projet réalisé et exposition dans le village.  
Valorisation dans le catalogue artistique, le Guide du festival, site internet et nos insertions presse.  
Projets déjà réalisés : voir sur le site internet, pages villages (2020 Génerville ; 2019 Ferran ; 2018 Laurac) Voir sur *L’œil de la photographie* : I LOVE GÉNERVILLE 2020)

**3 - SALON PHOTOGRAPHIQUE :** village à préciser  
Propositions d’exposition **pour l’intérieur sur vos propres supports.**Le Salon photo constitue chaque année un point fort des Chemins de photos.  
**Dates du Salon 2021 à préciser, (9 jours entre Mai et Octobre - du samedi au dimanche suivant)**Les expos extérieures restent accessibles tout l’été.  
Participation de l’association : 100€  
Vous habitez à moins de 50km, vous vous engagez à assurer une permanence d’accueil de visiteurs pour une demi-journée au moins ou d’une journée.